

Election présidentielle : le Collectif Handicaps porte 5 revendications prioritaires

Paris, le 1^{er} décembre 2021. Alors que les débats à l'élection présidentielle ne laissent aucune place aux questions sociales, le Collectif Handicaps publie ses propositions. Adressé aux candidates et candidats, ce manifeste met notamment en avant cinq revendications prioritaires : il est temps de s'emparer de ces questions qui concernent 12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches aidants. Sur de nombreux sujets concernant la politique de l'autonomie et du handicap, le prochain quinquennat sera crucial. A condition de s'en donner les moyens et d'en faire un enjeu central des politiques publiques.

Les revendications relayées par le Collectif, qui rassemble 51 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, portent sur quatre axes majeurs : **la lutte contre les discriminations, le droit à l'autonomie** dont le choix du lieu de vie, le droit à un **niveau de vie décent** et **la participation à l'élaboration des politiques publiques**.

Le Collectif Handicaps invite les candidates et candidats à s'emparer des 5 revendications prioritaires :

- Inscrire dans la Constitution le principe de l'accessibilité universelle ;
- Créer une prestation universelle d'autonomie, permettant de garantir une compensation intégrale, effective et personnalisée du handicap, sans exclusion d'aucune situation de handicap ;
- Garantir, en nombre suffisant, la qualité de l'accompagnement et des interventions grâce à de meilleures formations, à la valorisation des compétences actualisées, des métiers et des carrières ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.
- Créer un revenu minimum d'existence au moins égal au seuil de pauvreté et dont le mode de calcul doit reposer sur l'individualisation ;
- Renforcer la participation des personnes en situation de handicap, via le Collectif Handicaps et les associations représentatives, dans les processus de prise de décision publique.

Ces 5 revendications sont dans la droite ligne des recommandations du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU parues en septembre 2021, qui permettraient à la France de tenir ses engagements au vu du droit international. Elles répondent également à la crise actuelle vécue dans le secteur social et médico-social.

Le Collectif Handicaps déplore l'absence des enjeux liés au handicap dans le débat public en ce début de période électorale. Il est temps de faire du handicap un enjeu de société !

Le manifeste est à retrouver sur le site du Collectif Handicaps :

https://www.collectifhandicaps.fr/ch_revendications_election_presidentielle_2022_vf/
#RienSansNous

Contacts presse :

Stéphane Lenoir - stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr – 06 14 85 42 62
Arnaud De Broca – presidence@collectifhandicaps.fr – 06 20 51 04 83